

APPEL À PROJETS RA-COVID-19

NOUVEL APPEL À PROJETS RECHERCHE-ACTION SUR LE COVID-19
DE L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE (ANR)

OBJECTIF ?

Soutenir rapidement les communautés scientifiques mobilisées sur le COVID-19 dans un contexte Recherche-Action par des travaux de recherche prioritaires qui nécessitent un financement immédiat.



TYPES D' ACTIONS ?

Projets de recherche de type « Recherche-Action »,
Projets urgents et rapides dont les résultats peuvent être implémentés dans la société dans les 3 à 12 prochains mois.



TYPE D'INTERVENTION

Subvention

NIVEAU D'INTERVENTION

Subvention comprise entre 15 000 et 150 000 €



THÉMATIQUES VISÉES

Etudes épidémiologiques

Physiopathogénie de la maladie

Prévention et contrôle de l'infection

Ethique et dynamiques sociales

Enjeux globaux de l'épidémie Covid-18

DÉPENSES ÉLIGIBLES ?

Dépenses de personnel

Prestations et sous traitance

Amortissements de dépenses d'investissements

Petits achats liés au projet

POUR QUI ?

Les organismes et établissements de recherche, les entreprises et plus globalement, toutes les formes juridiques dès lors que l'entité, dotée de la personnalité morale, a pour mission principale la recherche, et/ou la diffusion de connaissances et/ou la gestion de données.

Un coordinateur scientifique dépose au nom d'un groupe, d'une équipe ou d'un consortium.



DATE LIMITE ?

28 OCTOBRE 2020



DURÉE DU PROJET

Entre 3 et 12 mois

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Caractère d'urgence
- Qualité des objectifs du projet et de sa méthodologie au regard des thématiques ciblées par l'appel à projets
- Qualité et compétences du consortium ou de l'équipe permettant d'atteindre les objectifs visés par le projet.



axess
Développement